↑ © Leslie Artamanow

Appel à résidence !

→ À l'attention des plasticien·nes

→ Seul·es ou en collectif

→ Au Vecteur, à Charleroi

ASBL Orbitale | Le Vecteur
→ Plateforme culturelle
et lieu de résidence pour artistes

Rue de Marcinelle 30,
6000 Charleroi

Le Vecteur, depuis son implantation en Ville Basse en novembre 2008, défend une programmation pluridisciplinaire au sein d'une plateforme unique en Fédération Wallonie-Bruxelles. Au Vecteur, les disciplines et les pratiques se croisent autour de partenariats aux formes variées. Des expositions et des concerts focalisés sur la jeune création, des ateliers et des projections ciné constituent une majeure partie de sa programmation.

Au-delà de la diffusion pure, l'ouverture à un public toujours plus large et le soutien aux formes de créations singulières, le projet dispose du Rayon, sa bibliothèque, proposant une sélection d'ouvrages axée arts et maisons d'édition indépendantes.

La résidence

Le volet *arts visuels* représente une partie de la programmation du Vecteur. À l'image de ce que nous programmons dans les autres champs artistiques (musique, littérature, etc.), nous sélectionnons des artistes en gardant comme critères une approche curieuse et ouverte sur les réalités contemporaines ainsi qu'un sens de l'engagement certain. De la même façon, nous ne limitons pas le champ des pratiques : sculpture, peinture, photographie, sérigraphie, gravure, travail d'installation vidéo, performance, etc. Sentez-vous libres de candidater ! L'exposition résultant de cette résidence aura lieu au V2, notre galerie d'exposition.

Aussi, pour cet appel, nous n'imposons pas de thématique aux projets de résidences. Il est par contre important de comprendre où vous candidatez et ce que cela implique. Il est probable que vos idées et travaux soient influencés par votre présence à Charleroi et au Vecteur.

Enfin, pour cet appel, nous recherchons des projets que nous pourrions accueillir **entre août 2022 et avril 2023**.

Votre candidature sera constituée d'un dossier de 10 pages au plus au format PDF et couvrant ces différents points :

→ Votre identité graphique et plastique

→ Votre parcours artistique

→ Un projet de résidence comprenant :

[1] la thématique travaillée
[2] l'intention plastique pressentie
[3] le projet d'exposition
[4] une proposition d'atelier avec un public de Charleroi et ses alentours

La résidence proposée gravitera autour de différentes étapes de travail, de création, d'animation et de diffusion. Voici ce qui attend le·la ou les futur·e·s résident·e·s :

→ L'exposition

→ La communication

→ L'atelier

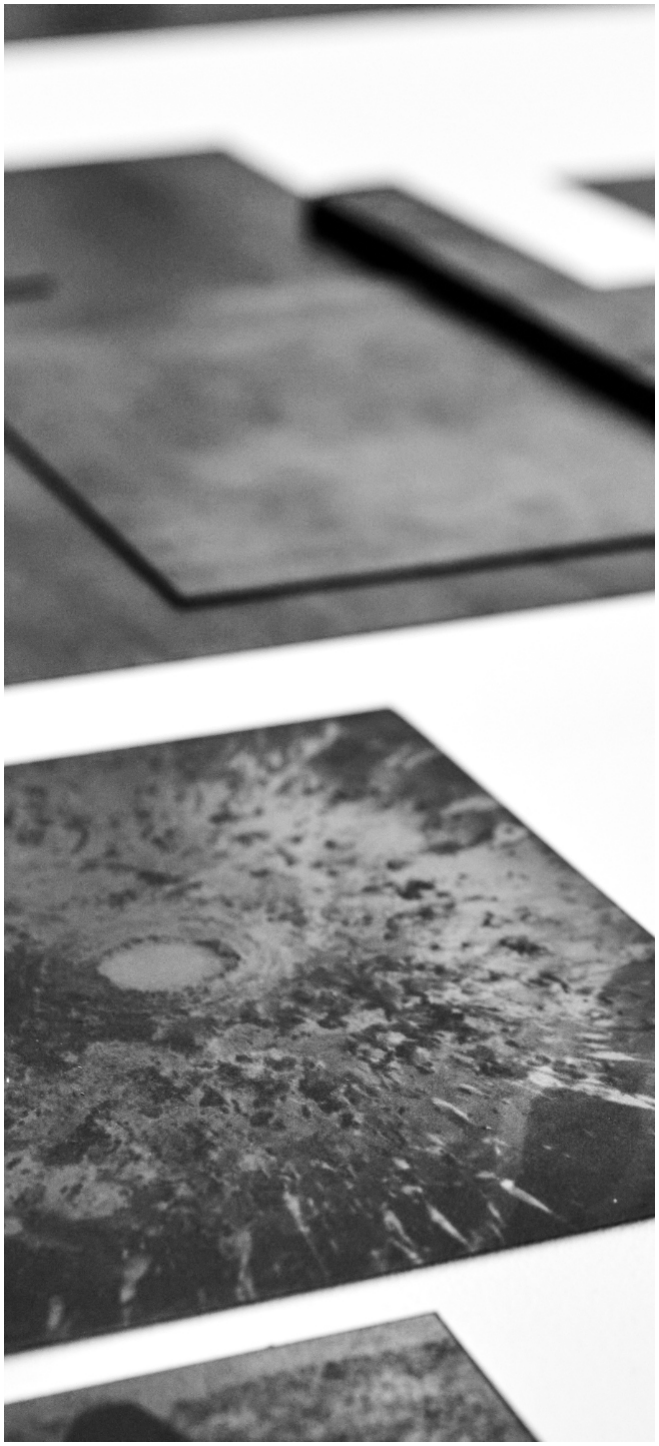

↑ Exposition de Stéphanie Roland | © Mattias Launois

→ L’exposition

Les œuvres réalisées lors de cette résidence à Charleroi seront exposées au V2 – espace de résidence, d’expérimentation et d’exposition du Vecteur – en suite directe à la résidence. Cette exposition sera partiellement ou intégralement constituée de nouvelles créations réalisées en résidence. Si y intégrer des œuvres déjà exposées reste possible, elle devra cependant faire l’objet d’une scénographie inédite et adaptée au V2. À l’image du Vecteur, les résidents pourront, s’ils le souhaitent, croiser plusieurs approches, formes et disciplines. Au décrochage, une des œuvres réalisées à Charleroi restera au Vecteur. Les œuvres exposées pourront être vendues et une commission de 30% sera perçue par le Vecteur.

Enfin, la création d’un multiple à distribuer ou vendre à prix libre ou démocratique au public sera également demandée pour être présenté durant le temps de l’exposition. Cela peut prendre la forme d’une édition, d’impressions sérigraphiées ou risographiées, d’un tote bag, d’un t-shirt,...

→ La communication

Durant cette résidence, le·la ou les artiste.s s’engagent à fournir un visuel et un texte de présentation de leur travail afin de pouvoir communiquer sur l’exposition à venir. Une vidéo[1] et des photos seront produites par l’équipe du Vecteur dans le but de documenter le travail en cours de résidence et l’exposition une fois montée. Un podcast[2] sera enregistré en fin de résidence et une playlist Spotify sera par ailleurs demandée. Un appareil photo jetable sera également transmis afin de garder une certaine trace du temps de résidence. Ces photos seront conservées pour consultation au Rayon et pourront être utilisées pour les supports de communication du Vecteur.

Enfin, en termes de médiation, un dossier pédagogique sera réalisé par l’équipe du Vecteur en collaboration avec le·la ou les artiste.s à destination du jeune public.

---

1 → Voir nos vidéos précédentes : bit.ly/3rPfs5Q

2 → Voir nos précédents *Podcasts Quille* : spoti.fi/3ERzIcs

↑ Exposition d’Atelier McClane | © Mattias Launois

↓ Atelier ‘Petits formats’ avec Quéquito | © Mattias Launois

→ L’atelier

Le·la ou les artiste·s accueilli·e·s animera·ont un atelier créatif initiant les participant·es à une des approches et techniques artistiques abordées lors de la résidence au Vecteur.

Le choix de la tranche d’âge, que cela soit enfant ou adulte, scolaire ou grand public, est laissé à la ou au·x résident·e·s ainsi que le thème de l’atelier et la pratique abordée.

Cet animation se déroulera au Vecteur ou hors les murs durant la résidence ou le lendemain du vernissage et sera ouvert à 10 participant·es.

→ L’accueil

↑ L’atelier lors de la résidence de Tom Bornarel | © Manon Bara

Un logement et un espace de travail

Les espaces de résidence sont situés au Vecteur, en Ville Basse à Charleroi, à la rue de Marcinelle. En ses murs, le bâtiment compte une dizaine de bureaux mis à la disposition de différents partenaires, dont actuellement Amplo, Financité, Présence et Action Culturelles et Silenzio.

En termes d’espaces de diffusion, la structure comporte un hall d’accueil, une salle de spectacle polyvalente, une bibliothèque (le Rayon), une galerie d’exposition (le V2) et un bar où se déroulent des concerts, des rencontres littéraires et cinématographiques, des présentations d’ouvrages, des workshops créatifs, des séances d’information, des projections, des tables d’hôtes, des performances ou encore des vernissages.

Outre ces infrastructures, le bâtiment comprend également un appartement avec chambres, sanitaires et cuisine qui sera mis à disposition durant la résidence. Un espace de travail privé et sécurisé sera également disponible.

Une aide technique et humaine pourra être apportée, si besoin, durant le temps de résidence et de montage de l’exposition.

Un budget

En termes de budget, le Vecteur dédiera une enveloppe de 3000€ facturée à l’ASBL Orbitale en amont de la résidence. Cette enveloppe couvrira :

→ Les frais de production portant sur la réalisation de l’exposition (matériaux, achats et locations, outillage…)

→ Les frais de séjour (déplacements, alimentation…)

→ Les contrats de prestation rémunérateurs pour le·la ou les artiste·s

Les frais suivants seront pris en charge par l’ASBL hors enveloppe :

→ La communication web/papier/postale portant sur l’exposition et la résidence

→ Les permanences d’exposition

→ L’acquisition du matériel pour l’animation

→ Les éventuels droits de diffusion cinématographique

→ Les charges (eau, gaz, électricité) consommées lors du séjour

→ Candidature

↑ © Leslie Artamanow

Planning

La période d'août 2022 à avril 2023 compte quatre temps de résidences :

→ Août et septembre : vernissage
le 9 septembre (pour la Rentrée)

→ Octobre et novembre : vernissage
fin novembre/début décembre

→ Décembre et janvier : vernissage début février

→ Mars et avril : vernissage début mai

La résidence est d'une durée de 4 à 6 semaines, l'exposition est ensuite accessible au public durant 3 à 6 semaines.

Votre candidature porte sur une des périodes citées ci-dessus et qui ne peuvent se cumuler. La période choisie est à convenir ensemble. Les dates sont variables de quelques jours.

Démarche

Accompagnés d'une note d'intention, les dossiers de candidature (maximum 10 pages, format PDF) seront envoyés par mail au contact mentionné ci-dessous (si nécessaire via un lien WeTransfer, Dropbox, Google Drive,...) avec comme objet de mail 'Résidence arts visuels'.

Les aspects budgétaires seront abordés ultérieurement. Une fois l'accord établi sur le contenu et les dates de résidence, une convention entre les deux parties sera signée.

Ce dossier doit être envoyé avant le 1er juin à l'attention de Romain Voisin et à l'adresse mail suivante : residence@vecteur.be

ASBL Orbitale | Le Vecteur
→ Plateforme culturelle

Rue de Marcinelle 30
6000 Charleroi

vecteur.be

Siège social

Rue Navez 4
6000 Charleroi

+32 (0)71 278 678

VECTEUR

→ Exemples d’expositions passées

↑ ↗ *New Systems : rules and tools* | Exposition de Pren (dans le cadre d’Europalia Romania) | Janvier 2020 | © Mattias LaunoisAu V2, galerie du Vecteur

↑ ↗ *De 0 à 1 (de l'inverse à l'univers)* | Exposition de Samuel Trenquier et Michel Goyon | Septembre 2020 | © Mattias Launois

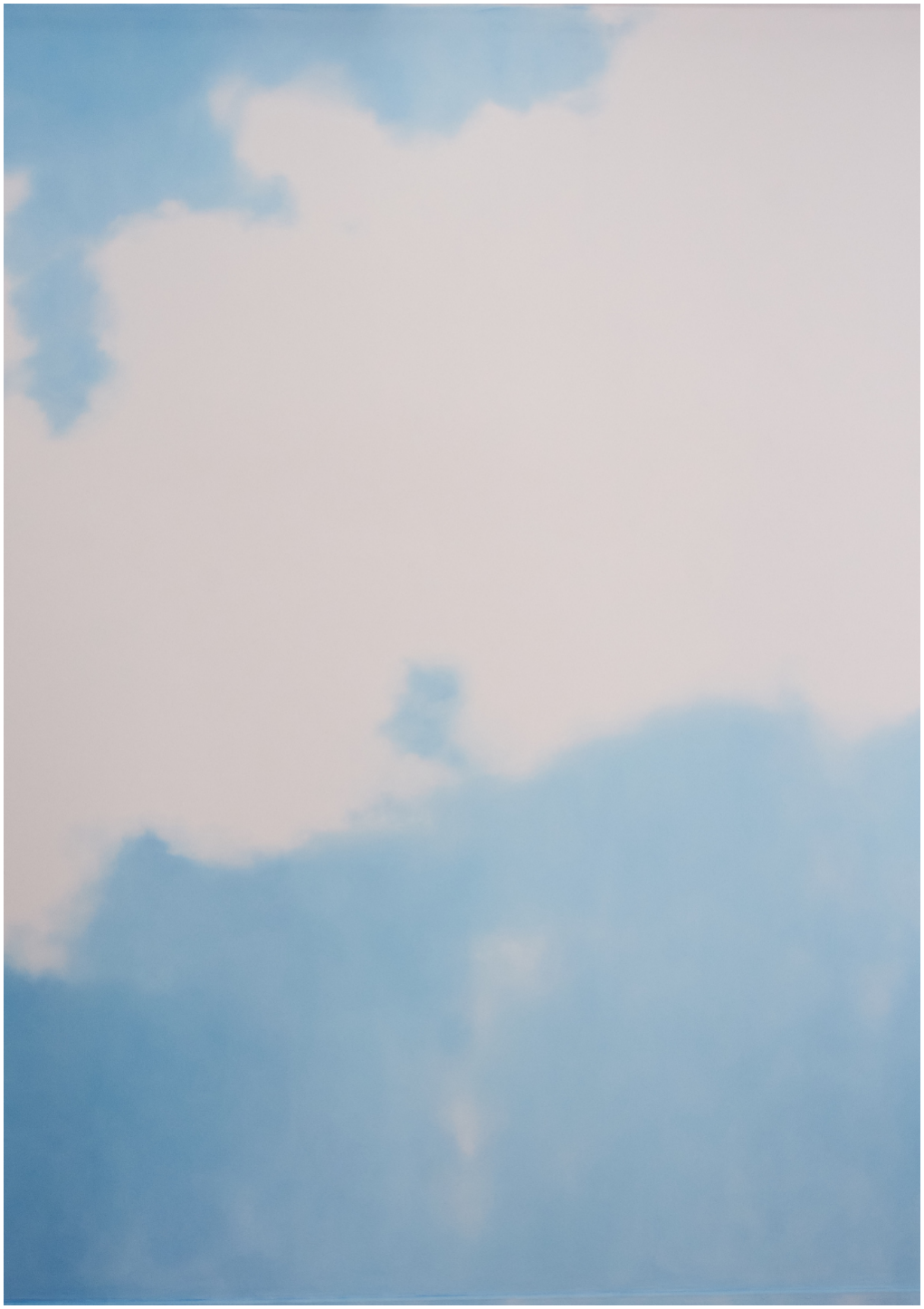

↑ ↗ *Au cœur de la brume, les hommes se perdent* | Exposition de Rémy Hans | Avril 2021 | © Mattias Launois

↑ ↗ *48°52’31’’ S 123°23’33’’ O — Le pôle d’inaccessibilité* | Exposition de Stéphanie Roland | Septembre 2021 | © Tom De Ley

↑ *Mauvaise graine* | Exposition de Queen Kong Brand (Manon Bara & Kamal E. Regbi) | Février 2022 | © Tom De Ley